

MAIRIE DE MAIGNELAY-MONTIGNY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MARS 2019

Sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mmes BROWET Joëlle, CENSIER Christine, COURSEAUX Estelle, BODIN Evelyne et MATS Anik, MM. RISO Marcel, Didier CARPENTIER et VAUCHELLE Patrick, Mmes MOKRI Djamila et BOMOU Carine, MM. NAVARRO Julien et DEVAUX Sébastien, MM. DECEUNINCK Philippe et ADDA ALI Camal.

Absents :

Mme PRUVOST Gisèle qui avait donné pouvoir à Mme MARCHAND Marie-Jeanne, M. PETIT Jean-Luc qui avait donné pouvoir à Mme BROWET Joëlle, M. DELIGNY Frédéric qui avait donné pouvoir à M. VAUCHELLE Patrick, M. LOISEL Jacques qui avait donné pouvoir à M. DECEUNINCK Philippe et Mme FONTAINE Anne-Sophie.

Secrétaire :

Mme MATS Anik

Les jeunes de la commune qui ont obtenu leurs brevets des collèges avec la mention « Très bien » ont été honorés par le Conseil Municipal. Ils se sont vus remettre un chèque d'un montant de 150 €. Cela concerne : Sidonie VAUCHELLE, Julie POIZOT, Manon MERLETTE, Lisa HANTAT, Lucie BONNET, Hugo DUCHILLIEZ, Lucas GOYVAERTS, Richard VASSARD, Louis Gino VAN BUTSELE, Nathan ROGER et Enrick LABOUE.

Demande de subvention au titre de la DETR – Installation d'un système de vidéo-protection

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'aide de l'Etat pour l'installation d'un système de vidéo-protection d'un montant de 128 050 € HT. Ce projet prévoit la mise en place de 24 caméras répartis sur 18 sites. La commune pourrait bénéficier d'une subvention au taux de 40 % dans la limite d'une dépense plafonnée à 50 000 € HT

Demande de subvention au titre du F.I.P.D. – Installation d'un système de vidéo-protection

Il a été également sollicité une aide financière de l'Etat au titre du F.I.P.D. (fonds interministériel de protection été de la délinquance) pour l'installation de ce système de vidéo-protection. Au regard du projet, le taux de subvention accordé peut varier entre 20 et 50 % du montant HT de l'opération.

Demande de subvention auprès de l'Etat et du Département – Eglise Ste-Marie-Madeleine – Dégradation de pierre sur les colonnes du porche d'entrée

Suite à des dégradations effectuées sur les pierres de l'entrée de l'église Sainte-Marie-Madeleine, une plainte a été déposée à la gendarmerie et transmise à la compagnie d'assurance de la commune. Un devis a été établi pour la mise en place d'un étaieement du porche (dans l'attente des travaux) pour 5 040 € HT et un autre devis pour 4 960 € HT pour le remplacement de la pierre endommagée.

Par courrier en date du 24 janvier dernier, l'expert a attiré l'attention de la municipalité sur la dangerosité de la situation. Lors de sa visite sur place le 26 février, elle a confirmé ses propos. La commune est en attente du rapport écrit de l'expert qui, si elle confirme ses dires, nécessitera la fermeture de l'accès principal et l'ouverture d'un accès sur le côté de l'église.

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter la DRAC et le Département en vue d'obtenir une aide financière pour la réalisation de ces travaux urgents.

Fixation du tarif du camp des adolescents du mois de Juillet

Il a été décidé d'organiser un camp pour les adolescents à LARMOR PLAGE (Morbihan) du 8 au 19 juillet 2019 avec diverses activités (randonnée palmée, char à voile, sauvetage côtier, waveski ...) et transport en autocar.

L'hébergement se fera sous tentes au camping de la Fontaine. Les tarifs ci-après ont été entérinés :

Inférieur à 11 000 €	11 001 € à 21 000 €	21 001 € à 31 000 €	31 001 € à 41 000 €	Supérieur à 41 001 €	Extérieur au Syndicat Scolaire
195 €	235 €	265 €	300 €	350 €	700 €

Fait à Maignelay-Montigny, le 7 mars 2019

Le Maire,

Denis FLOUR